

LES DÉCISIONS en période de transition

— EN BREF —

En date du 24 février 2020, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

Autorisé la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adhérer au regroupement d'achats pour le programme d'aide aux employés avec Collecto – Dossier #SAR290-2018 dès le 1^{er} juillet 2020 pour une durée d'un an avec une option de renouvellement de deux ans supplémentaires du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023. Le contrat est d'une valeur approximative avant taxes de 45 000\$ annuellement pour un total de 135 000\$ plus taxes pour la durée totale du mandat de 3 ans.

[Consultez la version intégrale des résolutions.](#)